



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 774

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Florence Delaunay, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen Mme Florence Delaunay. Ma question s'adresse à M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans le moindre diplôme. Alors que dans notre pays le taux de chômage des non diplômés atteint 50 %, cette évolution dramatique pour notre jeunesse a des conséquences sociales et économiques désastreuses.

C'est la raison pour laquelle, dès votre entrée en fonction, vous avez souhaité engager une action résolue et déterminée contre le décrochage scolaire. Pas en pointant du doigt ou en désignant des adversaires, comme le faisait la majorité précédente avec la loi Ciotti, mais en fixant des objectifs concrets et réalisables.

Monsieur le ministre, grâce à votre action, entre janvier et mars 2013, 8 600 jeunes ont d'ores et déjà repris le chemin de l'école. Lors d'une récente visite de terrain, dans l'académie de Lille, vous avez annoncé la mise en place des réseaux FOQUALE, " Formation, Qualification, Emploi ", réseaux qui vont permettre de mieux mobiliser les énergies contre le décrochage scolaire. Des contrats spécifiques seront ainsi proposés aux jeunes, pour les engager dans une démarche de formation et de qualification valorisante sur le marché du travail. Le Gouvernement met donc tout en oeuvre pour offrir une deuxième chance à celles et ceux qui sont aujourd'hui les plus éloignés de l'emploi. Dès cette année, nous allons permettre à 20 000 de ces jeunes de s'inscrire dans une nouvelle dynamique scolaire et professionnelle.

Monsieur le ministre, c'est une évidence : cette action participe, elle aussi, du redressement productif de notre pays ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Pouvez-vous nous en dire plus sur les ambitions du Gouvernement en matière de lutte contre le décrochage, notamment sur les mesures précisées dans la loi de refondation de l'école ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, lors de sa campagne présidentielle, le Président de la République s'était fixé comme objectif de diviser par deux le nombre des 140 000 décrocheurs. Le 4 décembre, en réunissant les différents acteurs sur la base des plates-formes créées par la précédente majorité et Luc Chatel, j'ai fixé comme objectif pour septembre une diminution de 20 000 du nombre de décrocheurs. Ces 140 000 décrocheurs, c'est en effet une jeunesse au chômage, pour plus de 40 % d'entre eux. Vous avez rappelé le chiffre que j'ai annoncé il y a dix jours lors de mon déplacement à Calais : nous pouvons nous réjouir collectivement d'avoir, en l'espace de trois mois, " raccroché " et ramené dans l'éducation 8 600 jeunes, soit autant que sur la totalité de l'année 2012, car je pense qu'on ne peut faire la part, dans ce comptage, de ce qui était la première initiative et de l'amplification par le réseau FOQUALE.

D'autres mesures doivent être prises, car un pays qui traverse une crise comme la nôtre a besoin d'avenir. C'est la raison pour laquelle, nous avons fixé dans la loi d'orientation un certain nombre de principes.

En premier lieu, sera mis en place dès la classe de sixième, à partir de la rentrée prochaine, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde de l'entreprise. Ceux qui décrochent sont souvent en effet ceux qui ont mal vécu leur orientation. Là, plus qu'ailleurs, les discriminations sociales jouent. Ensuite, nous allons créer 20 000 places d'apprentissage sous statut scolaire, qui permettront à la jeunesse de trouver des débouchés professionnels, et j'installerai un conseil éducation-entreprise, qui permettra de mieux

travailler l'offre de formation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Florence Delaunay](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 774

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 avril 2013](#)